



AGROBIO 35

Offre de stage Maintien des terres bio

Observatoire de la situation foncière des terres bio en Ille-et-Vilaine

Présentation de la structure : Agrobio 35 est le groupement des agricultrices et agriculteurs bio d'Ille et Vilaine. Fort de 400 adhérents et d'une équipe de 24 salariés, Agrobio 35 œuvre depuis 30 ans au développement de l'agriculture biologique sur le département.

Au sein d'Agrobio35, le pôle Installation-Transmission-Foncier vise à :

- Accompagner les porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique
- Faciliter la transmission des fermes bio et leur adaptation aux profils des porteurs de projet en bio
- Susciter des vocations à l'installation en agriculture biologique
- Faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projets bio (collectivité, agriculteurs, futurs agriculteurs) et accompagner le maintien des terres bio en bio

Contexte et problématique du stage : La moitié des agriculteurs bretons sont aujourd'hui concernés par un possible arrêt d'activité dans les 10 prochaines années. Ce qui correspond à 45% de la SAU. L'agriculture biologique ne fait pas exception. Nous savons par ailleurs que 20% des terres transmises en bio sont potentiellement menacées de sortir de leur vocation agricole bio (9% repartent en conventionnel, 11% dont le devenir est incertain : absence de repreneur, parcelles de subsistance, usages non agricoles). A l'échelle de l'Ille-et-Vilaine cela représente un risque pour 4500 ha environ. Face à ce constat, et l'importance de maintenir les modes de production favorables à l'environnement sur un territoire où seuls 3% des masses d'eau sont en bon état écologique, il nous semble primordial de mieux connaître les situations foncières « à risque » de non maintien en bio. Autrement dit, quelles sont les caractéristiques des situations foncières « à risque » de non maintien en bio sur les fermes bio et quelles actions mettre en place pour les accompagner ?

Présentation des missions : Rattaché-e au pôle « Installation-Transmission-Foncier », et en lien avec les équipes des territoires partenaires et Terre de Liens Bretagne, le/la stagiaire sera en charge des missions suivantes :

- Rassembler et analyser les données d'ores-et-déjà existantes (RPG bio, outils de veille foncière existants, coordonnées des fermes bio, liste des propriétaires, ...)
- Construire une enquête permettant de récupérer les indicateurs nécessaires à une analyse de la situation foncière des fermes bio
- Réaliser les enquêtes auprès d'un échantillon défini sur la base de critères pertinents au vu de l'objectif d'identification des terres « à risque »
- Proposer une analyse quantitative et qualitative des données collectées
- Pré-définir un outil de suivi du foncier bio « à risque » (cartographie ? base de données en ligne ?...)
- Présenter les résultats en plénière
- Participer au comité de suivi du stage

Le/la stagiaire sera également sollicité-e ponctuellement pour venir en appui d'autres actions de développement de l'agriculture biologique mises en œuvre au sein de la structure d'accueil.

Compétences recherchées :

- Stage de fin d'étude ingénieur agronome (ou équivalent), formation Juriste en droit de l'environnement
- Connaissance du monde agricole
- Compétences en outils cartographiques appréciées
- Connaissance des dispositifs juridiques liés au foncier agricole appréciée
- Aisance relationnelle et goût pour le contact avec les agriculteur/rice/s

AGROBIO35

29, Avenue des Peupliers – 35 510 CESSON-SEVIGNE
02 99 77 09 46 -agrobio35@agrobio-bretagne.org



Offre de stage Maintien des terres bio

AGROBIO 35

Observatoire de la situation foncière des terres bio en Ille-et-Vilaine

- Dynamique, organisé-e et autonome
- Expérience d'enquêtes de terrain en milieu agricole serait appréciée
- Intérêt pour l'agriculture biologique est un plus

Informations pratiques :

Contrat : stage rémunéré de 6 mois

Dates : entre février 2024 et août 2024 (période flexible)

Durée : 6 mois

Lieu : 29 avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné (Rennes Métropole)

Conditions de stage : indemnité de stage légale et remboursement des frais km et des repas dans le cadre des missions.

Conditions particulières : permis B indispensable

Date limite d'envoi des candidatures : Lundi 6 novembre 2023

Date d'entretien : Mercredi 8 novembre après-midi ou Jeudi 9 novembre après-midi (visio possible)

Contact : CV et lettre de motivation à envoyer à Cécile KESSLER, c.kessler@agrobio-bretagne.org

AGROBIO35

29, Avenue des Peupliers – 35 510 CESSON-SEVIGNE
02 99 77 09 46 -agrobio35@agrobio-bretagne.org